

% Angles d'Attac

association pour une taxation des
transactions financières pour l'aide
aux citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 44 – septembre 07

>>> Editorial: >>>

Moins de deux semaines: c'est le temps qu'il reste jusqu'à la quatrième édition de l'université d'été d'attac suisse qui se déroulera à Bienne, du 7 au 9 novembre.

Sur les deux pages suivantes, nous publions un article de Michel Schweri paru dans le Courrier; Michel Schweri interviendra le dimanche sur le thème de la crédibilité des médias. En page 4, vous trouverez un talon d'inscription que nous vous invitons à utiliser.

A côté de cet événement propre à

attac (mais ouvert à tout le monde!), nous vous proposons quelques aperçus d'autres luttes: celles qui se déroulent à l'abri des grands médias au Maroc; le combat d'agriculteurs suisses qui ont lancé un référendum contre la nouvelle politique agricole; la préparation d'un Congrès sur le thème de l'allocation universelle à Bâle; l'aboutissement du référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

>>> SOMMAIRE >>>

Editorial - p1

Programme de l'université d'été - p1

Agendas - p2

Pourquoi ne pas croire
tout ce qu'écrivent les journaux ? -
p2+3

Université d'été:
talon d'inscription - p4

Le Maroc, un pays
en mouvement... - p4+5

Début octobre à Bâle,
un congrès sur le thème de
l'allocation universelle - p6

Attac Suisse soutient
le référendum contre la loi
sur l'agriculture - p7

Imposition des dividendes:
Récolte de signatures aboutie! - p8

Réponse à economiesuisse: les riches
ne paient pas plus que la moyenne
- p8

MANIPULÉS OU MANIPULATEURS ?

Les médias, fabrique du consentement à l'heure de la mondialisation

Vendredi 7 septembre

Ouverture

14-15h30

Avec **Bruno Clément** de Comedia

16-17h30: **Casseurs de pub**

Avec un membre de l'association

20 heures, soirée publique

L'impact des médias: comment créent-ils l'opinion ?

avec **Innocent Naki**, journaliste et écrivain
et **Ignacio Ramonet**, directeur du Monde
diplomatique

Samedi 8 septembre

9-12 heures

Assemblée générale d'Attac suisse

14-17 heures

La concentration des médias aux mains de grands groupes

avec un représentant
de **Denis Parais** de Acrimed et
Nick Luethi, journaliste indépendant

dès 18 heures

Repas et animation au Gymnase du bord
du lac dans le cadre du **Forum social Biel-
Bienne**

dès 23 heures, concert à la **Coupole**

avec **Les Petis Chanteurs à la Gueule de
Bois**, **Kulturattentat.ch** et **Malasuerte**

(Détails sur www.sfb.ch)

Dimanche 9 septembre

9-12 heures

La destruction de l'information par la recherche de bénéfices et par l'importance accordée aux faits divers

avec **Olivier Voirol** (Unil) et

Michel Schweri, journaliste au Courrier

14-17 heures

Des alternatives aux médias au médias alternatifs et indépendants

avec **Stéphanie Apothéloz** de la Meute
suisse et **Cyrill Pinto** de Antidot

Programme, version 15.8.07

Avec le soutien de
**Antidot, Comedia, Courrier,
Wochezeitung**



>>> AGENDA >>>

> Genève >

Mardi 11 septembre, 20h

Réunion mensuelle du comité, Maison des Associations, 15 rue des Savoises.

Mercredi 10 octobre, 20h

Projection du film « Permis d'évader » d'attac suisse et soirée d'info sur le mouvement « Fiscalité », Maison des Associations, 15 rue des Savoises.

> Vaud >

Mardi, 4 septembre, 20h

Rencontre mensuelle ouverte à toutes et tous, Centre Socio-culturel Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon.

Mardi 25 septembre, 20h

Réunion du groupe Mondialisation et multinationales, Librairie Basta, rue du Petit-Rocher 4, Lausanne.

> Bienne >

Du 7 au 9 septembre

Université d'été d'attac suisse (voir précisions dans ce numéro ainsi que dans les précédents).

> Neuchâtel >

Mardi 11 septembre, 20h

Comité, Brasserie du Jura, 1er étage, Neuchâtel.

Jeudi 25 octobre, 20h

Comité, Bistrot de l'Arrosée.

Vous êtes toujours les bienvenus-e-s aux comités ! N'hésitez pas à venir ou à nous soumettre vos idées, questions et préoccupations.

> Valais >

Mercredi 5 septembre, 19h

La soupe citoyenne d'attac valais présente : Un réveil brutal : le crash pétrolier. Documentaire de 90 minutes sur la diminution des ressources pétrolières, Espace Totem, rue de Loèche 23, Sion.

Ce film produit et dirigé par les journalistes et cinéastes européens Basil Gelpke et Ray McCormack nous raconte l'histoire de la dépendance de notre civilisation au pétrole confrontée à la géologie. Convaincant, intelligent et passionnant, il donne la parole aux experts mondiaux et arrive à la conclusion, effrayante mais logique, que notre société industrielle, construite avec du pétrole bon marché et facile d'accès, doit être complètement repensée et révisée.

Film en anglais sous-titré en français

>>> Pourquoi ne pas croire

Lors du colloque consacré au centenaire de la naissance de la philosophe politique Hannah Arendt à Lausanne les 11 et 12 mai, l'intervention « Médias et politique : réalité et leurre » a alimenté les réflexions d'un atelier consacré à la crise de l'éducation et à la construction du savoir.

Les chiffres sur le nombre de chômeurs en Suisse répercutés par les médias sont régulièrement faux. Non qu'ils soient calculés de façon erronée par l'administration fédérale, mais parce qu'ils ne reflètent pas la réalité des personnes sans-emploi. La définition statistique du chômage n'est en effet pas en adéquation avec la réalité de tous les travailleurs privés de travail. Le taux de chômage publié concerne uniquement les chômeurs inscrits. En sont exclus les demandeurs d'emploi, les chômeurs suivant un programme de formation ou remplissant un emploi temporaire en gain intermédiaire ainsi que la part de « sous-emploi » des salariés à temps partiel désirant augmenter leur taux d'activité. « Le » chiffre livré ? - un taux de chômage de 2,9% pour avril 2007 - n'est ainsi pas totalement faux, mais notoirement insuffisant pour appréhender l'ampleur du chômage. Il frise la désinformation lorsqu'il est articulé seul, sans explication complémentaire. Cet exemple simple justifie de se méfier des affirmations de la presse et des médias.

S'approcher du vrai

Dans le domaine politique, l'affaire est bien plus complexe. Le jeu des manipulations conscientes ou non, souvent partiellement acceptées de part et d'autre ? est plus délicat à détecter, tant le domaine des idées est infiniment plus subtil que celui des chiffres. Pour exemple, les « fuites » dont bénéficient régulièrement certains journaux ne sont jamais neutres. A qui profite - ou nuit - l'indiscrétion ? Et de qui est-on - accepte-t-on d'être

- le jouet ? seraient les questions à soulever par le journaliste et le média recevant la confidence.

Mais il y a encore plus délicat. En 2005, à l'occasion d'une année « creuse » dans les conflits entre les employés de la fonction publique genevoise et le gouvernement, Le Courrier a mené une enquête - 8 pages publiées en cinq semaines - pour mettre en lumière les difficultés à gérer une entité de 10 000 salariés et réfléchir dans le calme aux moyens et méthodes permettant d'éviter ou de limiter les crises et dysfonctionnements. Quelques hauts fonctionnaires s'occupant des ressources humaines et leur ministre de tutelle ont tiré des constats et dévoilé leurs conceptions du management du personnel, avec sincérité, en prenant le temps. Chaque texte ayant été relu et corrigé avant parution, le tout apparaît comme sérieux et « bétonné ». Et pourtant ! Il n'est pas sûr que cette série d'articles reflète la réalité, « toute la réalité », de la fonction publique. Car le journaliste et ses interlocuteurs n'étaient pas placés sur le terrain de la réalité directement observée. Ces articles donnent plutôt un « reflet objectif » des représentations subjectives des différents participants à cette enquête. Ce qui ne les rends pas « faux » pour autant, mais en limite la portée. Pourquoi ? Dans une grande entité comme l'Etat de Genève, les « chefs » traitent de lois et de règlements, discutés lors de colloques directoriaux. Mais on sait que l'application à la lettre des directives prescrites n'est jamais possible. Au contraire, on sait que « ce qui devrait se dérouler comme ceci », selon la théorie, se déroule autrement dans la pratique. On ne sait toutefois pas dans quelle proportion le subalterne s'écarte de la règle écrite. Tout simplement car l'exécutant, le seul qui puisse mesurer cet écart, n'a pas accès à la parole, ni à sa place de travail, ni dans les médias, parfois peut-être seulement dans les syndicats. Si malgré tout on surmonte les filtres pour l'interroger, il ne peut pas être trop précis dans

ses dénonciations, sous peine de... s'autodénoncer. Pour le protéger, il faut donc utiliser ses informations de façon vague, au point qu'elles s'émeussent, voire deviennent inutiles.

Comprendre versus expliquer

Encore plus pervers, même les bonnes relations journaliste/interviewé limitent paradoxalement la possibilité d'être complet. La zone grise de la discussion « off the record » est à négocier continuellement. Des informations exclusives ou des anecdotes permettant de mieux comprendre la situation sont alors échangées contre une certaine autocensure, légitimée par le secret de fonction ou par le fait que son respect permettra d'obtenir à nouveau des informations exclusives. Le journaliste dispose ainsi d'éléments lui permettant de mieux comprendre, mais qui l'empêchent de mieux expliquer, ce qui limite la finesse d'analyse autorisée au lecteur, au citoyen. Plus compliqué à gérer, des informateurs de la presse se bernent parfois eux-mêmes en « croyant » - plus ou moins sincèrement- à leurs petits mensonges, aux histoires qu'« on se raconte à soi-même ». « La frontière entre la vérité, le discours formaté et le leurre plus ou moins conscient est ainsi extrêmement ténue. »

Réalité et reflet de la réalité

Tout cela amène le journaliste à devoir gérer finement - même si c'est inconsciemment pour certains - un ballottage entre « réalité » et « reflet de la réalité » s'il est témoin direct d'un événement. Ou entre « représentations subjectives de la réalité » - un discours- et « reflets de ce discours » lorsqu'il donne la parole à de tierces personnes. Même s'il ne l'avoue pas facilement, le journaliste « sait » l'écart qu'il contribue à reproduire entre l'« expression vraie » de la réalité et ce qu'il publie. Malheureusement, les lecteurs et audi-

teurs ne peuvent généralement pas soupçonner l'existence de cet écart et, même en se méfiant instinctivement de l'« objectivité » du compte-rendu, ne peuvent jamais en mesurer l'importance. « Ils doivent donc se contenter d'informations de deuxième ou de troisième main, sans le savoir. » A tout dilemme répondent toutefois des solutions permettant de limiter le malaise. Première possibilité, il serait utile d'approfondir les sujets délicats pour en donner de multiples éclairages, écrire vingt pages journal et non huit sur le fonctionnement de l'Etat de Genève, mais alors on quitte le journalisme quotidien pour écrire un essai. Et surtout on change de lectorat.

Solution partielle

On peut aussi traiter d'un même sujet dans la continuité, sur le long terme, afin de revenir et revenir encore sur tous les aspects soulevés dans un domaine, en multipliant les regards, en polémique sur les « petits » mensonges et omissions repérés ici et là. Mais le risque de devenir « monomaniaque » guette alors, tandis qu'il faut autant que possible allier approches généralistes et spécialisées pour disposer d'une vision large permettant d'expliquer des phénomènes complexes et les situer dans un contexte embrouillé. « Le journaliste doit disposer d'une approche multidisciplinaire en étant seul. » Par tous les côtés que l'on aborde le sujet, un journaliste ne peut ainsi jamais prétendre « dire la vérité » *© laquelle n'est pas seulement l'absence de mensonge. Partant, il promeut involontairement l'illusion et l'érige au rang de réalité : « C'est vrai, je l'ai lu dans le journal ! », avons-nous pour habitude d'entendre. La seule « vraie » solution pour se tirer d'un tel dilemme exige du journaliste qu'il fournisse les « clés de lecture » à ses lecteurs, qu'il leur livre les repères subjectifs utilisés pour décoder le monde. Il doit expliquer qui il est, d'où il parle, ce qu'il pense et défend. En un mot, le journaliste doit afficher son propre positionnement économi-

que, politique, social, voire culturel, dans le monde qu'il décrit afin d'aider les lecteurs à juger par eux-mêmes de la « qualité » de ses informations et de leur pertinence. Il doit prendre position sur ce qu'il répercute dans son média afin de jouer cartes sur table avec ses lecteurs. Le cas échéant, il doit reconnaître ses propres difficultés à comprendre le monde, car il ne lui est alors plus possible de l'expliquer honnêtement et échoue alors dans le rôle qu'on lui prête.

Educateur de masse

Dès lors et de quelque bord qu'il soit, le journaliste contribue plus ou moins consciemment à l'éducation politique de ses lecteurs/auditeurs, leur donne les moyens de le comprendre et de le critiquer. Une nouvelle contradiction s'ouvre. Un journaliste s'affirmant politique et voulant jouer l'honnêteté comme décrit ci-dessus - présenter les vrais sujets de société dans toute leur complexité - parle ainsi à l'« élite » au travers d'un média de masse (« mass media ») dont le but avoué serait de toucher monsieur et madame Tout-le-Monde. D'où une différenciation importante à opérer dans la presse. Les journaux soutenant les forces au pouvoir- la droite pour dire vite - s'adressent à l'élite pour toucher l'élite. Fond et forme sont en adéquation. A l'inverse, un journal défendant le peuple parle à l'« élite populaire » - les militants politiques ou associatifs - des conditions de vie de ceux qui ne le lisent pas. Une difficulté surgit alors, celle de déterminer les pré-requis nécessaires à comprendre un article et à abaisser cette barrière afin de pouvoir être suivi et compris par le plus grand nombre sans dénaturer le sujet traité. Malheureusement, depuis 1970 environ et la fin des « Trente Glorieuses », l'évolution dans les pays industrialisés n'entre plus dans les schémas traditionnels de pensée. Les concepts comme la gauche, la droite, les frontières entre les classes sociales, etc. se brouillent. Cette tendance du monde à se complexifier se poursuivra certai-

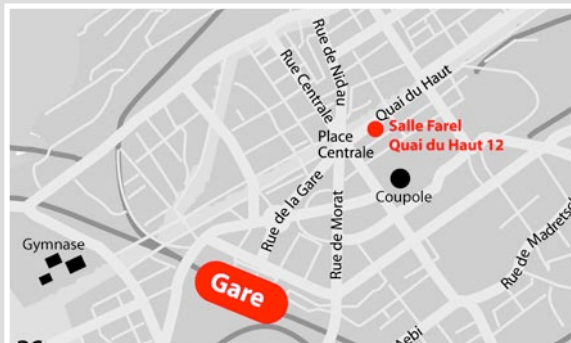
nement encore longtemps. Ainsi, la société est en crise, entraînant à sa suite sa représentation dans les médias. Dans ce domaine, la globalisation, notamment, s'exprime par l'« instantanéité » de l'information, laquelle s'oppose à l'approfondissement nécessaire des sujets et objets de plus en plus complexes qui façonnent le monde. Alors qu'on a plus que jamais besoin de temps pour décortiquer et comprendre, l'emballage - qui paraît vertueux, un journal sortant des informations avant les autres renforce ses parts de marché- empêche d'utiliser l'information pour mieux comprendre le monde. « Le fait d'apprendre est inévitablement tourné vers le passé », affirme la philosophe Hannah Arendt. De même, l'analyse médiatique du monde ne peut s'appuyer que sur des faits, nécessairement passés, alors que la propension de la presse d'en extrapoler des fictions laisse croire à la possibilité de s'affranchir d'un certain « conservatisme » en matière d'analyse pour spéculer sur l'avenir. Une des tâches essentielles du journaliste, qui consiste à éclairer le monde passé, est ainsi immédiatement disqualifiée comme ringarde, alors qu'elle est absolument nécessaire pour préparer le monde de demain. Afin de poursuivre ce dernier but, il est indispensable de répéter encore que la presse n'est pas le monde, mais un de ses reflets, que le journalisme n'est pas une science exacte, mais une approximation toujours trop grossière de la réalité. Les lecteurs/auditeurs doivent douter de tout ce qui leur est servi. Non dans un esprit négatif, mais pour s'habituer à recouper les informations afin de solidement s'approprier celles qui éclairent effectivement la réalité.

P.-S. Cet article a été écrit par Michel Schweri, orateur de l'université d'été d'attac suisse sur les médias du 7 au 9 septembre. Il a été publié dans le Courrier du 18 mai 2007.

> 4e Université d'attac suisse >

du 7 au 9 septembre 2007

Salle Farel, Quai du Haut 12, Bienne



Talon d'inscription

Nom, Prénom: _____

Adresse: _____

NPA et Lieu: _____

Tél: _____

E-mail: _____

Prix

Je participerai du au (prix en relation)

	Prix de base	de soutien
Entrée journalière	<input type="checkbox"/> 10 francs	<input type="checkbox"/> 20 francs
Entrée deux jours	<input type="checkbox"/> 20 francs	<input type="checkbox"/> 40 francs
Entrée trois jours	<input type="checkbox"/> 25 francs	<input type="checkbox"/> 60 francs
Repas du vendredi soir	<input type="checkbox"/> 10 francs	<input type="checkbox"/> 20 francs
Nuitée	<input type="checkbox"/> 15 francs	<input type="checkbox"/> 30 francs
Prix soutien pour le tout	<input type="checkbox"/> 200 francs	

Merci de payer si possible avant le 20 août la somme requise sur le CCP 30-182062-1, attac Bienne, mention Université d'été

Le coût financier ne doit aucunement être un frein à votre participation !

- Je suis disponible à donner un coup de main pour l'organisation de l'université d'été.
- Merci de m'envoyer exemplaires de ce dépliant à diffuser autour de moi.
- Je souhaite adhérer à Attac

**Pour le renvoi: attac Bienne, case 4314, 2500 Bienne 4
ou annoncez-vous par e-mail: bienna@attac.org**

>>> Le Maroc, un pays en

Passer quelques jours de vacances au Maroc est une excellente occasion pour essayer d'approcher un peu la réalité sociale et politique de ce pays en mouvement. Grâce à la complicité et aux connaissances de nos camarades d'attac Maroc et d'attac France, nous avons réussi à appréhender quelque peu le fonctionnement complexe de cette société.

La découverte de l'histoire d'Abdelkrim Al-Kattabi nous a plongé dans les luttes émancipatrices et anti-colonialistes du milieu du XXe siècle et nous a aidé à comprendre le contexte politique particulièrement difficile dans lequel s'inscrivent les luttes actuelles au Maroc. Héritiers de l'histoire de la colonisation d'une part et d'un système monarchique archaïque et répressif, maintenu grâce au soutien de la France de l'autre, les mouvements sociaux n'ont que très peu de latitude pour s'exprimer. D'autre part, si la société marocaine d'aujourd'hui doit composer avec son histoire et avec un système politique sclérosé, elle doit également faire face à une volonté politique marquée d'introduire l'économie de marché au Maroc. C'est ainsi que ce pays est devenu un formidable chantier néolibéral : privatisations des services publics, ouverture des marchés aux multinationales étrangères, traités de libre-échange ; les recettes de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale sont appliquées à la lettre. Le pays se retrouve ainsi spolié de ses richesses, ses matières premières exploitées et transformées par des entreprises étrangères, ses infrastructures bradées, ses services publics privatisés... Bien loin des images à « l'eau de rose » véhiculées par les agences de voyage, la société marocaine est le reflet de ces différentes données et se compose de nouveaux riches, profitant du néolibéralisme et des privatisations, d'expatriés français aux discours teintés de néo-colonialisme, d'intellectuels militant dans la quasi clandestinité, par peur de la répression, de personnes âgées, d'infirmités ou d'enfants condamnés à vivre dans la rue. Mais le Maroc est aussi composé d'un peuple fier et debout, un peuple en lutte pour son émancipation et pour le respect de ses droits élémentaires. Alors que chaque jour apporte son lot d'arrestations, de condamnations, voir d'enlèvements, la résistance s'organise. On ne compte plus les manifestations, les grèves et les régions en lutte. C'est dans cette situation de grande tension, qu'une grève de mineurs, dans le Moyen Atlas, a attiré l'attention d'Attac Maroc et des mouvements sociaux marocains qui ont aussitôt décidé d'organiser une cara-

nales étrangères, traités de libre-échange ; les recettes de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale sont appliquées à la lettre. Le pays se retrouve ainsi spolié de ses richesses, ses matières premières exploitées et transformées par des entreprises étrangères, ses infrastructures bradées, ses services publics privatisés... Bien loin des images à « l'eau de rose » véhiculées par les agences de voyage, la société marocaine est le reflet de ces différentes données et se compose de nouveaux riches, profitant du néolibéralisme et des privatisations, d'expatriés français aux discours teintés de néo-colonialisme, d'intellectuels militant dans la quasi clandestinité, par peur de la répression, de personnes âgées, d'infirmités ou d'enfants condamnés à vivre dans la rue. Mais le Maroc est aussi composé d'un peuple fier et debout, un peuple en lutte pour son émancipation et pour le respect de ses droits élémentaires. Alors que chaque jour apporte son lot d'arrestations, de condamnations, voir d'enlèvements, la résistance s'organise. On ne compte plus les manifestations, les grèves et les régions en lutte. C'est dans cette situation de grande tension, qu'une grève de mineurs, dans le Moyen Atlas, a attiré l'attention d'Attac Maroc et des mouvements sociaux marocains qui ont aussitôt décidé d'organiser une cara-



vane de solidarité pour soutenir cette nouvelle lutte. Participer à cette caravane s'imposait non seulement comme une évidence, mais également comme une chance d'approcher un peu plus le « cœur luttant » de ce pays.

Une caravane de solidarité pour décroiser les luttes...

Dimanche 22 juillet, 9h00. Après une nuit passée à la belle étoile sur la terrasse d'un hôtel à Azrou et réveillées par l'appel du muezzin, nous reprenons la route en direction de Mrirt. La beauté des paysages du Moyen Atlas n'a d'égal que la dureté de la vie dans cette région. Une très grande pauvreté y règne et les gens vivent essentiellement de l'élevage et de l'artisanat. Pourtant, la fierté et la dignité brillent dans les yeux clairs des Berbères Amazighs qui peuplent cette région du Maroc. Les couleurs et la lumière des paysages sont d'une extrême beauté, les bruns et les dégradés d'ocres qui prédominent, semblent imprégner chaque parcelle de vie, aussi bien humaine qu'animale.

Arrivés à Mrirt nous rencontrons, dans un café, des militants venus de tout le Maroc : une quinzaine de personnes d'Attac Maroc, quelques syndicalistes, des militants des droits de l'homme et un défenseur de la cause Amazigh, au total une cinquantaine de personnes. Certains ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres, traversant le pays durant plus de 9 heures pour se joindre à la caravane de solidarité. Après les présentations et un petit café, nous nous remettons en route pour rejoindre le but de notre voyage : les mines de plomb, d'argent et de zinc de Jbel Awam dont les travailleurs, en grève depuis 18 jours, bloquent l'accès.

L'histoire est connue et procure une impression de déjà-vu. Elle débute avec une direction étrange à qui appartient la mine, une



société belge déconnectée de la réalité des travailleurs et sans aucune relation avec ces derniers. Puis arrivent les sociétés de sous-traitance, engagées afin d'effectuer un nouveau forage. Finalement, elles reprennent en charge une partie de la production et engagent de nouveaux travailleurs à prix cassés. Les pressions salariales sur les autres mineurs se font ressentir, et, dès que la fatigue ou la maladie diminue le rythme de travail, les mineurs sont remplacés par des travailleurs plus vigoureux et plus productifs. Les titularisations se font attendre : alors que certaines personnes travaillent dans les mines depuis plus de 15 ans, les statuts fixes sont délivrés seulement au compte-goutte et en contrepartie de paiements de bakchichs. Les conditions de sécurité sont déplorables, alors que les mineurs manipulent quotidiennement des explosifs et que les produits utilisés polluent l'eau des rivières environnantes... Grâce à cette stratégie, l'entreprise annonce des bénéfices de plus en plus importants. Ceux-ci échappent, évidemment, complètement aux travailleurs qui ne touchent comme salaire mensuel que 1800 dirhams (environ 180 euros). Alors que l'économie de Mrirt est basée sur l'exploitation des mines, c'est toute la région qui se voit privée d'une vie décente, privée d'accès à l'éducation et à la santé. Le der-

nier volet de cette sordide histoire s'appelle silicose, plus simplement nommée maladie des mineurs. Nombre de mineurs souffrent de troubles des voies respiratoires, dus à l'inhalation de particules de silice contenues dans la roche. Cette maladie chronique est incurable et provoque la mort. Les mineurs qui en sont atteints ne perçoivent ni indemnité, ni reconnaissance de leur cas.

Arrivés à la mine, nous sommes accueillis par deux cent mineurs en piquet de grève. Après une heure de manifestation statique, à scander des slogans en arabe que l'on nous traduit aléatoirement, les prises de paroles s'enchaînent. Membres d'attac, de syndicats, ou de mouvements sociaux, tous mettent en avant l'importance de renforcer les liens entre les luttes qui secouent le Maroc. Le rôle de la mondialisation économique, qui déconnecte les travailleurs de leur direction, introduit la compétition parmi les travailleurs et

poursuit le profit comme unique but est aussi dénoncé.

La suite de la journée se déroule à boire du thé à la menthe, à manger un tajine préparé et offert par les mineurs, à filmer leurs témoignages et à prendre des photos, à échanger nos expériences de lutte et nos emails sous la tente, fragile et illusoire rempart à la chaleur. Ce moment intense nous a permis de mieux appréhender les problèmes quotidiens des mineurs, ainsi que les difficultés de leur lutte. Ils souffrent essentiellement du cloisonnement : aucun média ne relaie leur grève, la ville la plus proche n'est pas informée du drame qui se déroule à moins de 50 kilomètres. Dans un régime répressif tel qu'il existe au Maroc, cet isolement se fait encore plus fortement ressentir, car il n'y a aucun interlocuteur officiel à qui adresser ses revendications. Le sentiment d'abandon est vraiment très présent dans l'esprit des travailleurs. Dans ce contexte particulier, la caravane de solidarité organisée par Attac Maroc et les autres mouvements sociaux, prend tout son sens. Elle permet de créer des liens entre les différentes luttes qui éclatent au Maroc et permettra peut-être, dans les années à venir, de créer un réel mouvement d'émancipation capable d'imposer le respect des droits les plus élémentaires, droit à la liberté, d'expression et politique, droit à un travail décent et rémunérateur, accès à l'éducation et à la santé pour toutes et tous.

Florence Proton, Attac Suisse, Jbel Awam, dimanche 22 juillet 2007



>>> IMPRESSUM >>>

Édité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'000 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse,
rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en
mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Ounsi El Daïf, Roman Kuenzler, Michel Pellaton, Florence Pro-
ton, Sabrina Scardua.

prochaine parution fin septembre

> Traductions >

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous
pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordi-
trad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.
org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

> Courrier des lecteurs et lectrices >

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :

Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

> Internet >

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en
ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, co-
lonne de droite.

> ADRESSES >

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: Case postale 21, 2035 Corcelles
neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Début octobre à Bâle, un congrès sur le thème de l'allocation universelle >>>

Le deuxième congrès germano-
phone sur l'allocation universelle
ou revenu d'existence aura lieu
à l'université de Bâle du 5 au 7
octobre. Il est organisé par attac
suisse et attac allemagne, la com-
mission « allocation universelle »
d'attac autriche et divers réseaux
travaillant sur le revenu minimum
universel garanti : Grundeinkom-
men und sozialer Zusammenhalt,
Autriche, Netzwerk Grundein-
kommen, Allemagne et B.I.E.N.-
Schweiz (Basic Income Earth
Network)

Les workshops et débats qui se-
ront présentés mettront en avant
l'existence d'un revenu d'exis-
tence comme un droit humain
fondamental. Pour autant il ne
doit pas remplacer l'appareil so-
cial existant. La pauvreté doit être
évitée à tout prix. Les sans-
emplois doivent pouvoir obtenir de
l'argent sans avoir à subir de si-
tuation dégradante ou être exclu
par des règlements démotivants.
Fondamentalement, les questions
de l'introduction d'un tel revenu
peuvent mener à parler de dif-
férents thèmes en lien avec l'or-
ganisation de notre société. La
question du chômage, des fem-

mes et du travail, du bénévolat,
des bénéficiaires de l'aide sociale,
des personnes les plus touchées
par la pauvreté : les sans-papiers
et sans domicile fixe et les wor-
king poor. Comment le revenu
universel doit être financé, quels
sont les différents modèles qui
existent dans les différents pays,
sont aussi des questions qui se-
ront soulevées lors de ce congrès.

Selon l'avis de beaucoup d'ac-
teurs des réseaux pour le revenu
d'existence, l'allocation univer-
selle doit mener à ce que le travail
et la rémunération soient séparés.
Si ce but peut effectivement être
atteint à travers l'introduction
du revenu de base est une autre
question.

Nous invitons les membres d'attac
suisse à investir ce congrès. Vous
trouverez de nombreuses possibi-
lités de logements, bon marché,
dans les 2 auberges de jeunesse
de Bâle.

Vous trouverez plus d'informa-
tions sous :
www.grundeinkommen2007.org
info@grundeinkommen2007.org



>>> Attac Suisse soutient

le référendum contre la loi sur l'agriculture >>>

30'000 exploitations agricoles ont disparu en 15 ans, ça suffit!

Soutenir le NON à la loi sur l'agriculture, c'est:

- Protéger nos valeurs et nos biens et lutter contre le libre-échange qui les met en danger.
- Maintenir les exploitations paysannes familiales
- Maintenir un paysage diversifié et un habitat rural de qualité.

Nous exigeons:

- Que le droit soit prédominant au marché.
- Que la sauvegarde de l'environnement soit prédominante au marché.

- Que les produits de proximité soient prioritaires sur le marché.

- Que le commerce équitable ne soit plus un commerce de niche, mais la norme.

Dire NON à la politique agricole:

- C'est s'engager à transmettre aux générations futures des terres et un aménagement rural répondant aux critères de souveraineté alimentaire, de conservation du paysage, de la flore et de la faune.



Photo: uniterre

Référendum contre la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art.141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art.59s.), que la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal			Commune politique			
N°	Nom (Écrire à la main et si possible en majuscule)	Prénom	Date de naissance exacte (Jour / Mois / Année)			Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laissez en blanc)
1								
2								
3								

Expiration du délai référendaire: 11 octobre 2007

Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les.....(nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu: _____ Date : _____

Signature manuscrite:

Fonction officielle:

Sceau

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **au plus vite**, au plus tard jusqu'au **10 août 2007** à : Référendum contre la loi sur l'agriculture - case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds, il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: Référendum contre la loi sur l'agriculture - Case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds. Vous pouvez également télécharger des feuilles sur www.lavrille.ch

>>> Récolte de signatures aboutie! >>>



Le 9 juillet dernier à Berne, plus de 67 000 signatures ont été déposées à la chancellerie fédérale et a ainsi marqué l'aboutissement du référendum contre la nouvelle réforme de l'imposition des entreprises. C'est un énorme cadeau contenant les feuilles de signatures des différents cantons qui a été symboliquement apporté devant le Palais fédéral. Le PS, UNIA, la Déclaration de Berne et ATTAC ont été les quatre principaux artisans à la réussite de ce référendum.

Avec plus de 5 000 signatures récoltées, ATTAC a atteint l'objectif qu'il s'était fixé en début de référendum. Une bonne mobilisation de plusieurs de ses membres a

rendu ce succès possible et prouve que plusieurs personnes restent prêtes à s'investir dans de telles campagnes. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la récolte des signatures ! ATTAC avait à cœur de faire aboutir ce référendum, puisque cette loi est une nouvelle fois le reflet d'une politique fiscale suisse toujours plus inégale, qui avantage toujours un peu plus les grosses entreprises et les grosses fortunes. Il s'agit maintenant de profiter de cette occasion et du débat qui aura prochainement lieu pour remettre en cause le système fiscal helvétique et y apporter des critiques constructives.

Réponse à economiesuisse :

Les riches ne paient pas plus que la moyenne!

L'étude publiée le 20 août par economiesuisse sur le financement de l'état en Suisse (1) affirme que les riches contribuent le plus fortement au financement des dépenses publiques. Ainsi, il ressort de cette étude que les 20% les plus riches financent 35% des recettes de l'Etat, et même 50% si on ne prend en considération que les recettes provenant des particuliers (2). Les 20% les plus pauvres n'y contribuent qu'à hauteur de 5%, respectivement 7%. Les classes moyennes, soit 60% de la population, versent 31%, respectivement 43%.

Ce qu'oublie de dire economiesuisse dans son étude, c'est que les 20% les plus riches possèdent 45% du revenu total, contre seulement 7% pour les 20% les plus pauvres (3). Ainsi, la classe la plus aisée ne contribue proportionnellement pas sensiblement plus que les autres catégories selon les propres chiffres de l'étude. Pour chaque franc gagné, un riche paie ainsi 33 centimes d'impôts et cotisation sociales, un pauvre 30 centimes et un membre des couches moyennes 27 centimes (4).

Et si on ajoute dans ces chiffres les primes de l'assurance maladie (qui sont identiques pour chacun et que economiesuisse n'a bizarrement pas considéré comme une dépense obligatoire digne de figurer dans son étude), on peut affirmer que les charges des plus riches sont même proportionnel-

lement de l'ordre de 10 à 15% plus basses que celles de plus pauvres !

Ce petit calcul montre que le système est loin d'être aussi solidaire que veut nous le faire croire l'association patronale. Seul un système fiscal basé sur une imposition progressive, comme par exemple l'impôt fédéral direct, permet d'obtenir une véritable répartition solidaire. L'introduction d'une flat tax, l'augmentation de la TVA ou la diminution de l'imposition des dividendes sont toutes des mesures antisociales qui contribuent à un processus de « désolidarisation » dont economiesuisse nie l'existence.

- (1) www.economiesuisse.ch/web/fr/PDF%20Download%20Files/Medienmappe_Umverteilung_f.pdf
- (2) à l'exclusion des entreprises, de l'étranger et de l'endettement
- (3) <http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/2576.shtml> - chiffres de 2003, tout comme l'étude de economiesuisse. A noter que la distribution de la fortune est encore plus inégalement répartie que celle du revenu: 0.15% de la population possède 20% de la fortune (http://www.estv.admin.ch/d/dokumentation/zahlen_fakten/dok/vermoegen/ver03.pdf)
- (4) calcul effectué en se basant sur une quote-part fiscale de 30% telle que mentionnée par l'OFS dans le mémorandum statistique 2007. A noter que cette quote-part est 10% plus basse que la moyenne des pays de l'UE.

Le 9 juillet a également été la date choisie par les patrons des PME pour lancer le comité « Oui à la réforme de l'imposition des entreprises », preuve que cette loi sera vivement défendu par une large majorité de sociétés. Leur faisant miroiter des avantages fiscaux dérisoires pour les plus petites d'entre elle, les grosses entreprises restent largement les grands bénéficiaires de cette loi et essayeront ainsi de convaincre la majorité du peuple suisse des avantages d'une telle réforme sur l'économie.

Mobilisons-nous donc encore pour mener une réelle campagne d'informations et pour monter objectivement les méfaits de cette nouvelle loi à la population qui sera le dernier à décider du sort de cette réforme, vraisemblablement le 24 février 2008.

